

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
01/12/2023

Date d'affichage
07/12/2023

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 06 décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, LANDAIS Fabienne, JALLU Yann

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, LANDAIS Fabienne, donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 03-12-2023 – Espace Bivouac – Approbation de l'Avant-Projet Définitif et du plan de financement prévisionnel

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que dans le cadre du Plan Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines une aire de bivouac a été créée à l'été 2021 sur une parcelle municipale afin d'accueillir les touristes.

Après trois étés de test avec des conditions d'accueil très sommaires il avait été prévu au budget 2023 de réaliser des travaux d'aménagement de la bâtisse présente sur la parcelle dédiée au bivouac afin d'assurer des conditions d'accueil plus adaptées.

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu les autorisations d'urbanisme nécessaires à la transformation de cette ancienne maison d'habitation afin d'y positionner un espace douche/sanitaire et un espace repas à destination des touristes.

Monsieur le Maire précise que ce projet sera proposé dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique de 2024 étant donné qu'il figure déjà en tant que fiche action dans la convention Petite Ville de Demain signée cette année.

Monsieur le Maire expose les documents, plans et chiffrage, ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité (2 abstentions) :

Approuve l'Avant-Projet Définitif présenté par monsieur le Maire concernant le projet de « L'Espace Bivouac »

Approuve le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

